



Tutorat - Secteur mobilité

Mobilité - Mécanique

Tutorat

Durée

2 jours

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous êtes identifié / identifiée comme personne de référence à chaque fois qu'un nouveau collaborateur rejoint votre entreprise ? Vous souhaitez apprendre à mieux encadrer les différents stagiaires et apprentis qui viennent se former à vos côtés ? Alors cette formation au tutorat dédiée au secteur de la mobilité devrait vous mettre sur le bon chemin !

Les formations au tutorat permettent d'outiller les patrons, patronnes, collaborateurs ou collaboratrices d'entreprises afin d'**accueillir, d'intégrer et de transmettre leurs compétences** au mieux aux stagiaires, apprentis et apprenties et/ou nouveaux collègues.

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprises et collaborateurs du **secteur de la mobilité, de la mécanique et de la carrosserie**. Grâce à une collaboration entre l'IFAPME et Educam (<https://www.educam.be/fr>), le Centre de connaissance et de formation du secteur de l'automobile, cette formation se démarque de la formation au tutorat classique : **outils, vidéos et supports spécifiques au secteur**, public limité aux membres des CP 112/149.02/149.04 (Heavy Duty)/142.01, cela afin de permettre des échanges spécifiques liés aux expériences rencontrées dans ces métiers.

Au cours de cette courte formation, vous apprendrez les différentes techniques pour encadrer un apprenant ou une apprenante dans les meilleurs

conditions :

Accueillir : vous apprenez à accueillir un nouvel apprenant, un nouveau collègue ou un nouveau stagiaire, à l'intégrer dans l'équipe et dans l'entreprise.

Comprendre : vous (re)découvrez les différents processus liés au cycle d'apprentissage d'un apprenant, jeune ou adulte, et apprenez à les exploiter de manière optimale pour favoriser l'apprentissage.

Transmettre : vous apprendrez à identifier les différents types et profils d'apprenants afin d'adapter votre méthodologie d'apprentissage. Cela vous permet d'adapter votre manière de transmettre vos instructions, vos connaissances et vos compétences en fonction de votre public.

Accompagner : vous apprenez à communiquer de manière professionnelle avec votre apprenant, votre stagiaire ou votre nouveau collègue, à lui fixer des objectifs réalisables et à le coacher au quotidien. Vous apprenez à assurer un suivi de qualité tout en le corrigeant et en l'évaluant.

Alors si vous souhaitez former et encadrer vos futurs collaborateurs de la meilleure des manières, contactez l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

Point(s) fort(s)

Formation gratuite Spécialisation sectorielle Optimise votre accompagnement Partenariat avec Educam

Conditions d'accès

Faire partie d'un des métiers repris dans les CP 112/149.02/149.04/142.01 (<https://www.educam.be/fr/soutien-sectoriel/gestion-rh/profils-de-metiers-de-competences-professionnelles>)

La formation est accessible à tous les travailleurs du secteur. Il n'est pas nécessaire d'être affilié auprès d'Educam pour pouvoir suivre cette formation.

Programme

Jour 1

Tutorat

But - Pourquoi ?

Parties concernées

Avantages

Systèmes

Le tuteur

Rôle

Compétences

Tâches et responsabilités

Apprendre sur le lieu de travail

Comment les gens apprennent-ils ?

Cycle d'apprentissage

Visuel - Auditif - Kinesthésique

Formes d'apprentissage

Apprendre en groupe

Apprendre individuellement

Formation « On-the-job »

Transmettre des connaissances

Transmettre des compétences

Gérer différentes générations et la diversité

Jour 2

Compétences communicationnelles

Processus de communication



Communication verbale et non verbale

- Informer
- Faire une démonstration
- Donner des instructions
- Vérifier si quelque chose a été compris
- Donner un feed-back

Accompagner le nouveau collègue

- Le processus de A à Z
- Accueillir
- Fixer des objectifs et en assurer le suivi
- Élaborer un plan de formation et en assurer le suivi
- Coacher le nouveau collaborateur
- Donner des instructions
- Assurer le suivi
- Corriger
- Évaluer

Plan d'action

- Mon prochain stagiaire, apprenant ou nouveau collègue
-

Une prime pour les tuteurs

Un incitant financier

En suivant ce module de formation au tutorat, vous recevez une attestation de participation.

Cette attestation est reconnue dans le cadre de l'incitant financier entreprise de la Wallonie qui s'élève à 750€. Cette Prime P2 vous sera automatiquement octroyée, pour autant que vous remplissiez certaines conditions (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-entreprise>).



Liège - Sainte-Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1 4000 Liège

04 229 84 20

Accueil :

Du lundi au jeudi : de 8h15 à 21h45

Le vendredi : de 8h15 à 17h15

04 229 84 30

formation.continue@centreifapme.be

Conditions d' inscription

Par e-mail

Infos et inscription : Geneviève Marchal 04 229 84 24 formation-continue@centreifapme.be